

Le Belgo-congolo-rwando-burundais Mémé Tchité ne sera pas "Diable Rouge"

@rib news, 13/01/2011 - D'après BelgaLa Cour d'appel de Bruxelles, siégeant en référé, a estimé jeudi que la plainte de Mohammed Tchité (surnommé "Mémé Tchité") contre la FIFA, qui refuse de lui accorder le droit d'être Diable Rouge pour avoir porté le maillot national de deux autres pays (Burundi et Rwanda) était recevable mais non fondée. Mémé Tchité est né à Bujumbura d'un père congolais et d'une mère rwandaise. Il a joué pour l'équipe nationale du Burundi et signe une demande à la fédération rwandaise.

L'attaquant du Standard demandait à la Cour de dire que la FIFA doit l'autoriser à porter le maillot des Diables Rouges, l'équipe nationale belge de football. La fédération internationale s'y est opposée invoquant le règlement qui interdit à un joueur de changer plus d'une fois de nationalité. Après avoir joué pour le Espoirs du Burundi, son pays natal, l'ancien joueur de Santander avait admis le vœu d'opter pour le Rwanda. Depuis, l'intéressé clamait que la signature paraphrasée sur le document en question était un faux. Il n'a donc pas eu gain de cause. En première instance, le juge avait estimé la plainte irrecevable. La décision de la Cour d'appel de Bruxelles met fin aux espoirs du joueur, naturalisé belge, de porter un jour la vareuse des Diables Rouges.